

INKANTER

Samedi 9 octobre 2021



ÉQUIPE MOBILE DE VACCINATION

Une équipe mobile du centre de vaccination de Langolvas sera présente sur notre commune ce samedi 9 octobre de 9h à 13h30, ZA de Mez Menez (à côté de l'aire de covoiturage).

Sans rendez-vous, vous pouvez venir vous faire vacciner (vaccin Pfizer-BioNTech) que ce soit la 1^{ère}, 2^{ème}, ou 3^{ème} dose.

Respecter au moins 6 mois entre la primo-vaccination complète et l'administration de la dose de rappel.

Les personnes concernées par le rappel sont :

1. Les résidents des EHPAD et des USLD
2. Les personnes de plus de 65 ans
3. Les personnes à très haut risque de forme grave
4. Les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave, selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé
5. Les personnes sévèrement immunodéprimées
6. Les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen.

Pour les patients sévèrement immunodéprimés, l'administration d'une dose de rappel peut être réalisée dans un délai inférieur à 6 mois (mais d'au moins 3 mois), dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale que la quatrième dose permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.

Pour les 12 ans et plus : la deuxième injection doit se réaliser entre 3 et 6 semaines.

Pour les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen, un délai minimal de 4 semaines entre la primo-vaccination et la dose de rappel.

La Haute Autorité de Santé recommande de recevoir une 2^{ème} dose de vaccin ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) après une première dose de vaccin Astrazeneca, en respectant un délai d'au moins 4 semaines.

CONCOURS DE DESSIN DU CCAS

Thème : Souvenirs de vacances

Les participants seront classés en 3 catégories en fonction de leur âge : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans.

Un seul dessin par enfant sera accepté.

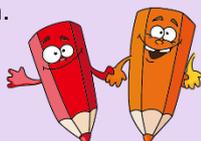
Les 3 premiers de chaque tranche d'âge recevront un bon d'achat de 30 € chez JouéClub.

Les dessins seront à déposer dans l'une des 2 mairies lors des permanences des membres du CCAS :

- samedi 9 octobre de 10h à 12h
- samedi 16 octobre de 10h à 12h

Chaque enfant participant se verra remettre un sachet de bonbons lors du dépôt de son dessin.

Les chèques cadeaux leur seront remis lors de l'exposition « Les Automnales » le vendredi 29 octobre à 18 heures à la salle des fêtes.



CONFÉRENCE NUTRITION

« Pas de retraite pour la fourchette »



Le CCAS poursuit en 2021 sa collaboration avec le Dispositif « Vas-Y » de la Fondation Ildys et propose une conférence sur le thème de la nutrition à destination des personnes à partir de 60 ans.

À chaque âge de la vie, les besoins de notre corps sont différents, y compris en terme d'alimentation.

Une diététicienne de « Défi Santé Nutrition », partenaire du dispositif Vas-Y, présentera les recommandations pour une alimentation équilibrée contribuant à une bonne santé. Elle abordera les différents groupes d'aliments et leur apport nutritionnel adapté aux seniors, tout en étant à l'écoute de tous les questionnements.

Cette conférence gratuite, intitulée « Pas de retraite pour la fourchette » aura lieu le **mardi 19 octobre 2021** à 14h30 à la Salle des Fêtes.

A l'issue de cette conférence, les personnes pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles à un atelier cuisine de quatre séances. Cet atelier sera proposé les mardis matin, de 10h30 à 14h00 à partir du 9 novembre 2021.

EXPOSITION de pastels, aquarelles & peintures

Jusqu'au 31 octobre, venez découvrir les toiles de **Jean-Pierre Pouillard** à la salle Kanevedenn pendant les heures d'ouverture de l'Office du Tourisme.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Les samedis et dimanches de 14h à 17h30 en présence de l'artiste.

BIBLIOTHÈQUE

Sélection thématique : « l'école »

Atelier coloriage : la prochaine séance aura lieu le 20 octobre de 15h à 17h.

Charrette aux Merveilles : « Dédé Koat » par la Cie Choukibenn - Spectacle bilingue français-breton à partir de 6 ans - **Vendredi 29 octobre** à 14h30 à la salle des associations - Gratuit – ouvert à tous. Réservation obligatoire au 02 98 78 96 83

Horaires :

Mardi, jeudi et vendredi 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h



Espace bibliothèque de Loc au Ti Wanik : Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 17h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

f bibliothequesaintthegonnecloceguiner

LIRE L'INKANTER EN LIGNE

Pour lire cet Inkanter en ligne ou retrouver les archives, rendez-vous sur :

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/inkanter/>



NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Le **mardi 12 octobre**, ouverture de votre nouveau salon de coiffure L'Atelier L au 2 bis rue de Paris.

Une nouvelle équipe, dans un nouvel univers, vous accueillera dans ce lieu chaleureux, professionnel et convivial...

Lundi de 13h à 17h (uniquement sur rendez-vous)

Mardi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h30

Mercredi et vendredi de 9h à 18h30

Samedi de 9h à 17h

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 24 40 15 ou sur l'application Planity.

 [latelierl.29](https://www.instagram.com/latelierl.29)

 [L'Atelier L](https://www.facebook.com/LAtelierL)

NOUVEAU FOOD TRUCK

Farz Ouest vous propose la cuisine autour du sarrasin tous les jeudis soir de 17h à 20h sur le parking de la salle des fêtes.

Vente de plats cuisinés + desserts « fait maison »

Commandes et réservations : 06 59 78 52 09

Nouveau service « PAIEMENT DE PROXIMITÉ »



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Pour payer en espèces (dans la limite de 300 €), rendez-

vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo.

Votre point de paiement se trouve au Bar des Sports, 10 place de la mairie en Saint-Thégonnec.

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

KIG HA FARZ

L'APEL du Sacré Cœur organise une vente de kig ha farz à emporter, le **dimanche 10 octobre** de 10h à 12h, à la salle des fêtes.

Au menu : soupe de potimarron faite par les parents d'élèves, kig ha farz et tarte aux pommes en dessert.

Tarif : 12 €.

Merci de vous munir de vos récipients.

La vente à emporter sera faite dans le respect des gestes barrières, le port du masque sera obligatoire.

GRANDE APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Les associations Amicale Laïque et Div-Yezh de l'école François-Marie Luzel organisent une grande après-midi jeux de société le **samedi 23 octobre** à la salle des fêtes. Plus de 50 jeux pour tous les âges seront à votre disposition ainsi qu'une petite restauration.

N'hésitez pas à venir y passer l'après-midi, de 14h à 18h. Entrée 1€.



ACCUEIL DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le **10 septembre 2021**, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 14h à 17h, des agents des Impôts proposent un accueil en mairie de Saint-Thégonnec, sur rendez-vous, afin d'aider les particuliers et entreprises à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...).

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à votre « espace particulier » sur le site impots.gouv.fr, ou simplement par la page d'accueil de ce site, ou en appelant la mairie.



LES ATELIERS D'ÉVEIL

Ces temps d'animations proposés par le Relais Petite Enfance reprennent dans la salle du Relais à Ti ar Bleizig sont à destination des jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, garde à domicile, grand-parent...).

Les prochaines dates sont les mardis 12 octobre, 16 et 30 novembre et 7 décembre.

Inscriptions et renseignements : 02 98 88 17 34.

PERMANENCE DU CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement !

Permanence architecturale à Morlaix Communauté chaque 1^{er} mardi du mois. Gratuit et sur RDV. Contact : 02 98 15 31 36.

CLUB NATURE

Les explorateurs en herbe

Depuis le 15 septembre, « Au Fil du Queffleuth et de la Penzé » a lancé une nouvelle activité pour les enfants entre 8 et 12 ans, qui aiment la nature. **Les mercredis**, de 14h à 16h, à Pleyber-Christ (espace Porz Ruz).

Renseignements et inscription au 02 98 78 45 69. Tarif pour l'année : 150 € + 5 € d'adhésion (32 séances). Séance d'essai possible. Nombre de places limité à 8 enfants.

Rénovation énergétique :

Quelles précautions avant de signer un devis ?

Toute entreprise est tenue de remettre à un client potentiel un devis dès lors que le coût estimé de la prestation s'élève à 150 € ou plus. Une fois signé par les deux parties, il prend valeur de contrat et constitue un engagement ferme de la part du professionnel comme du client. C'est pourquoi il mérite une attention toute particulière.

Le devis doit préciser l'ensemble des prestations que s'engage à fournir l'entreprise. D'autres éléments doivent également y figurer ; l'adresse et le SIREN de l'entreprise, la date de rédaction du devis, le décompte détaillé en quantité et qualité de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération, la somme globale à payer HT et TTC, la durée de validité de l'offre, etc.

Il est généralement conseillé de faire appel à 3 artisans pour pouvoir comparer correctement les prestations.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à Morlaix (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

PERMANENCES À LA MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Port du masque obligatoire

Assistante sociale

Jeudi 21 octobre de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Le vendredi 5 novembre de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

